

sages, d'habitudes, d'aspirations et de langues. Tôt ou tard, les nouveaux venus réclameront l'exercice du droit de suffrage, et il faudra le leur accorder. A moins que l'exercice de cette importante fonction ne soit précédée et accompagnée chez eux de l'inculcation de l'esprit national, des idéals et de la connaissance des lois en vigueur au Canada, l'avenir de la nation pourrait périlcliter. Il faudrait opposer une digue à cette immigration et même l'enrayer complètement, dès qu'il surgirait quelque doute légitime sur notre habileté à faire de ces nouvelles recrues des citoyens d'une fidélité et d'un patriotisme à toute épreuve. Il faut tenter des efforts persistants et soutenus, non pas des efforts spasmodiques ou avec l'indifférence qui a malheureusement marqué toutes les tentatives du passé, pour effectuer le rapatriement du plus grand nombre possible de nos nationaux parmi cette population de deux millions et demi de Canadiens demeurant aux Etats-Unis d'Amérique, afin de leur permettre de venir réclamer pour eux et leurs descendants, leur part légitime du fertile domaine de l'Ouest canadien, et améliorer ainsi leur sort, tout en distribuant parmi les nouveaux venus le ferment du véritable esprit national canadien. Espérons que bientôt sonnera l'heure où quelqu'un comme d'Etat aux vues larges, doué de la perspicacité et de l'énergie voulues, revêtu de l'autorité nécessaire, entreprendra cette tâche d'ordre vraiment pratique et patriotique.

Il est un autre grave danger qui menace la Confédération canadienne, danger qui, malheureusement, devient de plus en plus manifeste: c'est cette tendance chez les citoyens des meilleurs groupes de la population, entraînés qu'ils sont dans la course effrénée vers la richesse et absorbés par le culte du veau d'or, à se désintéresser de la chose publique, à abdiquer les devoirs de la citoyenneté, à abandonner aux classes les moins éclairées la tâche de la représentation et du gouvernement, dans les corps tant municipaux que législatifs.

Plus le citoyen possède de lumières et de fortune, plus il est tenu d'assumer une large part des services publics qu'il doit à l'Etat. Malheureusement, c'est la coutume contraire qui est devenue en vogue au Canada; coutume qui est fortement implantée chez nos voisins, aux Etats-Unis. A moins que les classes les plus éclairées et les plus influentes ne secouent leur torpeur et ne prennent la détermination bien arrêtée de porter leur juste part des charges publiques, cette situation aboutira infailliblement à un désastre pour la nation. Si les classes dirigeantes, sourdes aux hautes inspirations du patriotisme, refusent de s'enrôler dans le service public, qu'elle se rappellent bien que la sécurité même de leur patrimoine, de leur richesse repose sur un gouvernement éclairé et incorruptible.

L'intégrité de la nationalité canadienne, a été plus d'une fois menacée par les animosités de race et de culte; mais heureusement, depuis plusieurs années, pareil danger ne suscite plus guère